

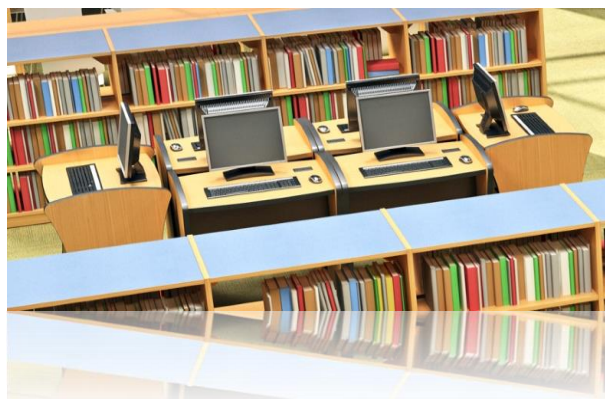
2023-2024

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SECOND DEGRÉ PARCOURS DOCUMENTATION



INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie d'Amiens
Hauts-de-France

ÉQUIPES.....	3
INTRODUCTION.....	5
DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES M3C	6
Validation des années de M1 et M2.....	6
Assiduité	8
Validation du master	9
Régimes spécifiques d'étudiant (RSE)	9
Contrats pédagogiques.....	10
Dispositifs transitoires lors d'un changement de maquette	10
CONTENU MASTER 1	12
CONTENU MASTER 2	61
ANNEXES	106
Grille de compétences 2 nd degré.....	107
Traces du réel relatives au.x stage.s en M1	109
Traces du réel relatives au stage en M2.....	113
Epreuves du CAPES Documentation.....	118

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directeur adjoint de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche

Antoine KATTAR

antoine.kattar@u-picardie.fr

Responsable Mention 2nd degré

Responsable enseignement à distance (EAD)

Pascale JUNIET

pascale.juniet@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

SECRETARIATS

Gestionnaire scolarité

Laurence DAUTHIEUX-LAMARRE

laurence.lamarre@u-picardie.fr

Gestionnaire culture commune

Alexandra TALLET

alexandra.tallet@u-picardie.fr

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

Secrétaire professionnalisation 2nd degré

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

RESPONSABLES DU PARCOURS**Philippe ETHUIN**

philippe.ethuin@u-picardie.fr

Isabelle GODDYN

isabelle.goddyn@u-picardie.fr

FORMATEURS PARCOURS**Directeur du séminaire Recherche :****Thierry CONDAMINES**, MCF en informatique**Intervenants terrain :****Sophie BRASSART****Annie CARON****Charline COLLET****Jérémy DECONYNCK****Blandine DELAFONT****Eugénie DERAMOND****Géraldine GAIRIN****Emeline HENIQUE****Florence KOUAKOU****Marie LACHAMBRE****Claire LESPINASSE****Hanane RABHI****Aurore SACAREVIT****Hélène VALKE**

Le parcours Documentation au sein du Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » accueille les étudiants qui se destinent au métier de professeur documentaliste dans un établissement scolaire (collège, lycée général, lycée technologique, lycée professionnel).

Il vise à transmettre les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant (système éducatif, pédagogie, compétences numériques, ...).

Le parcours offre une formation aux connaissances disciplinaires en documentation (sciences de l'information et de la communication, éducation aux médias et à l'information, épistémologie de la documentation, histoire et enjeux des bibliothèques et de la documentation...), à la gestion d'un centre de ressources et à la promotion de la lecture.

Le parcours documentation accueille des étudiants venant de cursus variés.

Dès la première année, les étudiants sont familiarisés avec des pratiques sur le terrain (visites de CDI, rencontres avec des professeurs documentalistes, partenariat avec Canopé et avec des institutions culturelles, stages d'observation et de pratique accompagnée).

En deuxième année, les enseignements intègrent la mise en place concrète de la politique documentaire dans un établissement.

Le mémoire de recherche est orienté vers les pratiques, les usages et la pédagogie du numérique et de l'information.

Publics accueillis

Le master est ouvert aux étudiants titulaires d'un bac + 3 ou plus, en formation initiale et continue, aux publics en reconversion professionnelle, aux professeurs documentalistes contractuels et vacataires.

L'admission dans la formation est prononcée par une commission d'admission.

3.1 VALIDATION DES ANNEES DE M1 ET M2

Les choix qui président aux modalités de contrôle de connaissances et de compétences répondent à deux principes :

- Les modalités d'évaluation des étudiants sont établies dans le but de construire et de s'approprier progressivement au fil des deux années savoirs et compétences ; les modalités contribuent à la cohérence de la formation théorique et professionnelle des étudiants ;
- Les modalités contribuent à l'explicitation des compétences à acquérir.

Les modalités d'évaluation s'appuient sur deux approches :

- une validation s'appuyant sur le référentiel de compétences métier et visant pour chaque année un niveau minimum de compétences à acquérir ;
- une validation chiffrée qui contribue, par UE, à évaluer un niveau dans une ou plusieurs compétences.

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

DOMAINES ET GROUPEMENTS DE COMPETENCES	
DOMAINE A Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale	GRCC1 - Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction
	GRCC2 - Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
DOMAINE B Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	GRCC3 - Maîtriser les contenus disciplinaires et leur didactique
	GRCC4 - Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses
DOMAINE C Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	GRCC5 - Intégrer les éléments de la culture numérique
	GRCC6 - S'engager dans une démarche de développement professionnel
	GRCC7 - Utiliser une LVE dans les situations exigées par son métier

Les principes généraux sont les suivants :

Validation des éléments constitutifs et des UEs

- Les UEs 1, 2 et 3 seront évaluées en contrôle continu intégral.
- Les éléments constitutifs (EC) évalués au sein d'une même UE sont compensables entre eux à l'année, avec une note minimale de 7 pour chaque élément constitutif. Les évaluations au sein d'un élément constitutif sont compensables entre elles.
- La note d'une UE est obtenue par la moyenne pondérée des ECTS des EC évalués.
- La note d'un EC est obtenue par la moyenne arithmétique des matières évaluées ou des groupements de matières évalués qui le composent.
- L'étudiant ne passe en session de rattrapage que les épreuves dans les EC correspondant aux UEs non validées telles que décrites pour chaque UE.
- Dans le cas d'une session de rattrapage, la meilleure des deux notes s'opère entre la session initiale et la session de rattrapage le cas échéant.
- En cas de redoublement d'une année, accordé par le jury de l'année, les étudiants se voient reporter toutes leurs notes des éléments constitutifs validés.

M3C particulières

En M2, pour l'UE 4 Recherche, l'étudiant ne pourra soutenir son mémoire qu'une seule fois, en session 1 ou 2. La soutenance de mémoire en session 1 ne peut se faire qu'avec l'accord du directeur de mémoire à partir du mémoire qui lui a été transmis, dans les délais demandés. Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir en session de rattrapage, à condition d'avoir rendu le mémoire dans les délais demandés. En cas de non-respect des délais, l'étudiant sera alors défaillant.

Validation des compétences du référentiel métier

Chaque domaine de compétences ou groupement de compétences est évalué de manière transversale dans plusieurs UEs à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et au travers des stages.

Délivrance de l'année

- Chaque année de master est validée :
 - lorsque toutes les UEs ont une note supérieure à 10, la moyenne de l'année est obtenue par la moyenne pondérée (par les ECTS de l'UE) des notes des UEs,
 - et si l'étudiant a atteint au moins le niveau 1 du référentiel de compétences métier en M1 et au moins le niveau 2 du référentiel métier en M2.
- Chaque semestre permet de capitaliser 30 ECTS.
- La mention du diplôme de master est délivrée sur la moyenne des deux années de master.
- Il n'y a pas de compensation entre les deux années de master.
- Si l'étudiant n'a pas fait son M1 à l'UPJV, la note du master correspondra à la note du M2.
- Les stages en M1 comme en M2 sont obligatoires. Pour valider le stage, les conditions suivantes sont requises :
 - avoir validé certaines compétences du référentiel métier,
 - avoir 4/5 du stage effectué au minimum sur chaque année de master.
- En cas de non validation d'une année de master, les notes obtenues dans les UEs, les éléments constitutifs (EC) au-dessus de 10 sont conservées.
- Il y a deux sessions d'examen, une session 1 et une session de rattrapage, les examens de la session de rattrapage ne pouvant démarrer qu'après un délai minimum d'une semaine après affichage des résultats de session 1.

3.2 ASSIDUITE

- L'assiduité est obligatoire pour bénéficier du contrôle continu.
- En cas d'absences justifiées dans plus de 25% des activités de contrôle continu, l'étudiant ne pourra bénéficier du contrôle continu et devra se soumettre à une épreuve terminale (comptant pour la session 1).
- En cas d'absences non justifiées (au-delà de deux), l'étudiant perd le bénéfice du contrôle continu et ne pourra bénéficier d'une épreuve terminale de session 1. Il devra se présenter à la session de rattrapage.
- Il appartient à l'étudiant de justifier de son absence dans un délai d'une semaine maximum.

TYPE D'ABSENCE	EXEMPLE DE JUSTIFICATION
Maladie, accident	Certificat médical
Examen médical	Convocation
Garde d'enfants	Certificat
Obsèques	Attestation sur l'honneur
Grèves des transports en commun	Preuve de suppression du transport, communiqué
Charge de famille	Convocation liée à la charge, attestation sur l'honneur...
Présentation à un concours	Convocation, ou preuve de participation
Présentation à un examen	Convocation

3.3 VALIDATION DU MASTER

- Le jury peut octroyer des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (admis), soit pour attribuer une mention.
- Le jury peut octroyer des points bonus aux étudiants suivant les pratiques suivantes : langues à la Maison des Langues, pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS, pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C. Ajout à la moyenne générale du semestre pour une activité : 0.1 par semestre.
- Le jury est souverain pour décider du redoublement des étudiants de master MEEF, première et seconde année. Chaque décision défavorable au redoublement devra être prononcée par le jury d'année qui doit être en mesure de justifier cette décision et au besoin de la formaliser.
- Aucune dette n'est possible entre la première et la seconde année de Master.

3.4 REGIMES SPECIFIQUES D'ETUDIANT (RSE)

- Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- Étudiant salarié qui justifie d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne
- Étudiant en situation de handicap
- Étudiant à besoins éducatifs particuliers
- Étudiant en situation d'altération temporaire de santé
- Étudiante enceinte
- Étudiante en situation de maternité
- Étudiant en situation de paternité
- Étudiant chargé de famille
- Étudiant sportif de haut niveau
- Étudiant artiste de haut niveau
- Étudiant créateur d'entreprise
- Étudiant exerçant des responsabilités particulières : étudiant exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, étudiant accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiant réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires

Les étudiant-e-s ne pouvant se consacrer à temps plein à la poursuite de leurs études peuvent ainsi demander à bénéficier d'un RSE.

Quelques dispositions :

- Obtention d'aménagements pédagogiques spécifiques de la part de leur composante :
 - dispense d'assiduité sous réserve d'assister aux épreuves du contrôle continu.
 - accès aux cours en ligne.
 - examens à contrôle terminal à la place du contrôle continu.
- Possibilité d'effectuer une année en 2 ans sur décision du jury.
- Tout autre modification éventuellement possible sera négociée avec le responsable pédagogique.

Chaque étudiant devra compléter une « demande de régime spécifique ». Cette demande devra être validée par le directeur de centre et le directeur de la composante.

Ce régime spécifique sera joint au contrat pédagogique.

3.5 CONTRATS PEDAGOGIQUES

Un contrat pédagogique est mis en place pour les étudiants RSE, les étudiants procédant à une validation d'études (VE), les étudiants en transfert de scolarité et les étudiants redoublants, ou dans le cas où l'étudiant en ferait la demande.

3.6 DISPOSITIFS TRANSITOIRES LORS D'UN CHANGEMENT DE MAQUETTE

Public concerné : étudiants redoublants

Un étudiant a acquis des ECTS dans une formation. Il ne peut donc perdre ces points.

Durée des dispositions transitoires : 1 an (cas général) ou 2 ans (en cas d'année de césure).

Pour chaque semestre/année de formation, le responsable de la formation (ou la personne mandatée) élabore un tableau de correspondances entre les UE et EC des maquettes actuelles et ceux/celles des nouvelles maquettes. Les correspondances peuvent être définies sur la base des ECTS et/ou des contenus des enseignements.

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Parcours : Documentation

UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs		Matières		MASTER 1						MASTER 2							
				Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)				
							CM	TD	TP				CM	TD	TP		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner				UE1.1		34	93	217	0	UE1.2		22	42	98	0		
Culture professionnelle en documentation	le métier de professeur documentaliste		EC1A.1	EC1AA.1		3	6		EC1A.2		3						
	L'évolution des CDI			EC1AB.1		3	3										
	Professeur documentaliste et système éducatif			EC1AC.1			24										
Sciences de l'information, de la communication et de la documentation	Politique documentaire : approche théorique		EC1B.1	EC1AD.1		12	9		EC1B.2	EC1AC.2		3	3				
	Histoire et enjeux des SIC et de la documentation			EC1BA.1		9	3			EC1AD.2		3	11				
	Culture numérique			EC1BB.1			21			EC1BA.2		3	3				
	Culture de l'information			EC1BC.1		9	9			EC1BB.2		3	3				
Lecture et médiation	EMI et pratiques informationnelles		EC1C.1	EC1BD.1		9	6		EC1C.2	EC1BC.2		3	3				
	Histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture			EC1CA.1		15	12			EC1CA.2		3	3				
	Littérature jeunesse			EC1CB.1		3	9			EC1CB.2			3				
Savoirs disciplinaires et didactiques pour concevoir et analyser des séquences	Livres, lecture et médiation		EC1D.1	EC1CC.1			6		EC1D.2	EC1CC.2		3	3				
	Concepts et notions en sciences de l'éducation			EC1DA.1		6	4										
	Politique documentaire : analyse et mise en œuvre			EC1DB.1		3	12			EC1DB.2		3	9				
	Gestion documentaire			EC1DC.1		3	6			EC1DC.2		3	3				
	Analyse et conception de séquences pédagogiques EMI, mise en place d'une progression			EC1DE.1		6	18			EC1DE.2		3	18				
	Contribution parcours éducatifs (séquences et activités)			EC1DF.1		6	18			EC1DF.2		3	12				
Méthodologie des épreuves du concours	Pédagogie de projet et partenariat		EC1E.1	EC1DG.1		3	18		EC1E.2	EC1DG.2		3	6				
	Lecture et écriture			EC1DH.1		3	12			EC1DH.2		3	6				
							21						9				
Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics				UE2.1		8	10	26	14	UE2.2		12	0	36	14		
De la gestion de classe aux apprentissages			EC2A.1				12		EC2A.2				12				
Essais didactiques et pratique réflexive			EC2B.1				14	14	EC2B.2				14	14			
Cognition et méta-cognition			EC2D.1		8	10					12						
Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité									EC2E.2				10				
Stages			EC2S.1						ECSE.2								
Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale				UE3.1		10	30	41	27	UE3.2		10	10	66	10		
Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.		EC3A.1	EC3AA.1		9			EC3A.2	EC3AA.2			6				
	Égalité filles-garçons			EC3AB.1		6											
	Déontologie. Le système éducatif et ses missions			EC3AC.1		9				EC3AC.2		6					
Méthodologie de l'oral 2								EC3B.2				10					
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4			
Partenariats	Partenaires de l'école inclusive		EC3D.1	EC3DA.1			4		EC3D.2	EC3DA.2			6				
	Partenariat culturel									EC3DB.2		2		4			
	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif			EC3DC.1				21			EC3DC.2					6	
Langue vivante étrangère au choix	Langue Vivante Etrangère : Allemand		EC3E.1	EC3EA.1					EC3E.2	EC3EA.2							
	Langue Vivante Etrangère : Anglais			EC3EB.1		2		20			EC3EB.2		2		20		
	Langue Vivante Etrangère : Espagnol			EC3EC.1							EC3EC.2						
Spécialisation au choix	Langues et interdisciplinarité		EC3F.1	EC3FA.1					EC3F.2	EC3FA.2							
	Allophonie et francophonie			EC3FB.1		2	6	8			EC3FB.2		3	4	9		
	Ecole inclusive			EC3FC.1							EC3FC.2						
	Développement durable			EC3FD.1							EC3FD.2						
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel				UE4.1		8	6	31	0	UE4.2		16	0	23	0		
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives		EC4A.1	EC4AA.1		8		6		EC4A.2		16					
	Les dispositifs méthodologiques			EC4AB.1				4									
	L'écriture à visée scientifique										EC4AC.2			6			
Séminaires de recherche			EC4B.1				27		EC4B.2				17				
TOTAUX						495	60	139	315	41		299	60	52	223	24	
				794													

4.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1

MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER

ECTS : 34

EC1A

CULTURE PROFESSIONNELLE EN DOCUMENTATION

ECTS : 7

EC1AA.1

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

HEURES

CM : 3

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Ce module a pour objectif de découvrir le métier de professeur documentaliste et les textes officiels qui le régissent. Il vise à appréhender les différentes missions du professeur documentaliste :

- Enseignant, maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias,
- Responsable d'un centre de documentation et d'information (CDI), maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition
- Acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

Contenus :

- Le métier de professeur documentaliste : histoire, textes officiels, enjeux actuels
- Visite de CDI et rencontres de professeurs documentalistes

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Veille professionnelle numérique
- Outils de curation

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC 1, CC2, CC9, CC10, CC11, CC13

EC1AB.1	L'EVOLUTION DES CDI		
	HEURES	CM : 3	TD : 3

Objectifs :

Ce module vise à acquérir des éléments relatifs à l'histoire des CDI et à leur évolution.

Contenus :

- Histoire des CDI
- Les learning Centres
- Les Centres de Connaissances et de Culture
- L'aménagement des espaces

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Veille professionnelle numérique
- Création de contenus : documents textuels et multimédias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC 1, CC2, CC9, CC10, CC11, CC13, P4

EC1AC.1	PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ET SYSTEME EDUCATIF		
	HEURES	CM : 0	TD : 24

Objectifs :

Ces cours visent à fournir des repères sur la place et le rôle du professeur documentaliste qui doit inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif.

Contenus :

- Instances et fonctionnement d'un EPLE
- Les différents EPLE
- Les droits et obligations des fonctionnaires
- Les parcours éducatifs
- Le socle commun de connaissances, compétences et culture
- L'évaluation
- L'inclusion scolaire

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance de l'environnement numérique professionnel : personnes ressources, lieux, ENT, ressources en ligne....
- Veille informationnelle

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13

EC1AD.1	POLITIQUE DOCUMENTAIRE : APPROCHE THEORIQUE		
	HEURES	CM : 12	TD : 9

Objectifs :

L'objectif de ce module est de définir la notion de politique documentaire et d'en cerner les enjeux en établissement scolaire. Seront abordés les différents axes de la politique documentaire : la gestion, l'accès aux ressources et la formation des élèves. Il s'agit de présenter l'intérêt de la mise en place d'une politique documentaire dans un contexte de développement des usages du numérique.

Contenus :

- Politique documentaire: enjeux et mise en œuvre
- Politique d'acquisition
- Politique d'accès à l'information et politique de communication
- Politique culturelle
- Politique de formation

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance de l'environnement numérique professionnel: personnes ressources, lieux, ENT, ressources en ligne...
- Chartes d'usage du numérique
- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Veille informationnelle

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13

EC1B	SCIENCES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION	ECTS : 8
------	--	----------

EC1BA.1	HISTOIRE ET ENJEUX DES SIC ET DE LA DOCUMENTATION			
	HEURES	CM : 9	TD : 3	TP : 0

Objectifs :

L'objectif de ce module est d'aborder les notions essentielles des Sciences de l'information et de la communication en les inscrivant dans une histoire et en les faisant dialoguer avec les enjeux actuels. Ces cours visent également l'acquisition des connaissances en termes d'épistémologie de la documentation (aspects historiques, économiques, sociaux) et de ses enjeux.

Contenus :

- Histoire et enjeux des SIC
- Histoire et enjeux de la documentation

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Droit de la propriété intellectuelle ; connaissance des différentes licences associées au partage des contenus
- Recul critique face à l'information et aux médias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC5, CC6, CC9, CC11, P1

EC1BB.1	CULTURE NUMERIQUE		
	HEURES	CM : 0	TD : 21

Objectifs :

Le module aborde les problématiques liées au numérique, au Web et à Internet.

Contenus :

- Histoire d'Internet et du Web
- Identité numérique et traces numériques
- Internet, web2.0 et démocratisation de l'accès à l'information

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Identité numérique
- Histoire d'Internet et du Web
- Enjeux du numérique

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC5, CC6, CC9, CC11, P1

EC1BC.1	CULTURE DE L'INFORMATION		
	HEURES	CM : 9	TD : 9

Objectifs :

Le module vise à acquérir les notions clés du concept de la société de l'information. Il aborde notamment l'information et les médias dans leurs dimensions historiques, économiques, sociales et culturelles.

Contenus :

- Société de l'information
- Economie de l'information
- Droit de l'information
- Propriété intellectuelle
- Information scientifique et technique
- Histoire et enjeux des médias

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Évolution de la société en fonction des problématiques du numérique (économique, professionnelle, informationnelle...)
- Recul critique face à l'information et aux médias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC3, CC5, CC6, CC9, P1

EC1BD.1	EMI ET PRATIQUES INFORMATIONNELLES		
	HEURES	CM : 9	TD : 6

Objectifs :

Le module vise à acquérir des connaissances sur les grandes théories informationnelles et s'intéresse à l'évolution des pratiques informationnelles, notamment celles des adolescents.

Ce module permet également d'appréhender l'Éducation aux Médias et à l'Information dans le cadre du système éducatif.

Contenus :

- Education aux Médias et à l'Information
- Recherche d'information
- Evaluation de l'information
- Pratiques informationnelles des jeunes
- Réseaux sociaux numériques

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1 : écrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance des pratiques numériques des jeunes
- Recherche d'information sur Internet : recherche avancée ; fiabilité des sources ; stratégie de recherche
- Réseaux sociaux numériques
- Recul critique face à l'information et aux médias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC3, CC5, CC6, CC9, CC11, P1

EC1C LECTURE ET MEDIATION

ECTS : 5

EC1CA.1

HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES, DU LIVRE ET DE LA LECTURE

HEURES

CM : 15

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

Le module aborde l'histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture dans une perspective épistémologique (histoire - état des lieux - enjeux).

Contenus :

- Histoire des bibliothèques, état des lieux, enjeux
- Histoire du livre et de la lecture
- L'organisation des connaissances (classification, ...)
- Mutations du document

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Documents numériques
- Bibliothèques numériques
- Traitement de données
- Environnement numérique

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC9, P1

EC1CB.1	LITTERATURE JEUNESSE		
	HEURES	CM : 3	TD : 9

Objectifs :

Le module aborde l'histoire, la réglementation et les enjeux relatifs à la littérature de jeunesse.

Contenus :

- Histoire de la littérature de jeunesse
- Ressources sur la littérature de jeunesse
- Débats et enjeux relatifs à la littérature de jeunesse
- Economie de la littérature de jeunesse

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Littérature numérique jeunesse

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC3, CC4, CC9, P1, P2

EC1CC.1	LIVRE, LECTURE ET MEDIATION			
	HEURES	CM : 0	TD : 6	TP : 0

Objectifs :

Le module a pour objectif d'appréhender les activités pédagogiques autour du livre et de la lecture. Une attention particulière sera accordée au rôle de médiateur du professeur documentaliste.

Contenus :

- Animations autour de la lecture
- Activités pédagogiques sur la lecture
- Lecture plaisir

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Lecture numérique
- Livre numérique
- Incitation à la lecture par des moyens numériques

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC6, CC9, CC11, P1

EC1D

SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR CONCEVOIR ET ANALYSER DES SEQUENCES

ECTS : 14

EC1DA.1

CONCEPTS ET NOTIONS EN SCIENCES DE L'EDUCATION

HEURES

CM : 6

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Le module a pour objectif d'aborder les concepts et notions clés en sciences de l'éducation à travers les principaux modèles théoriques en pédagogie.

Contenus :

- Les grandes théories pédagogiques
- Les notions clés des sciences de l'éducation

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation d'outils numériques de partage et de publication de contenu

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC5, CC14, P1

EC1DB.1	POLITIQUE DOCUMENTAIRE : ANALYSE ET MISE EN ŒUVRE		
	HEURES	CM : 3	TD : 12

Objectifs :

Le module a pour objectif d'analyser des politiques documentaires d'EPLÉ : état des lieux, diagnostic, axes, évaluation, lien avec le projet académique et le projet d'établissement...

Contenus :

A partir de dossiers de politique documentaire, différentes thématiques sont abordées en lien avec les besoins concrets des établissements scolaires.

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Création de contenus textuels et multimédias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13

EC1DC.1	GESTION DOCUMENTAIRE		
	HEURES	CM : 3	TD : 6

Objectifs :

Ce module a pour objectif d'appréhender les bases du catalogage, de l'indexation et à présenter les fonctionnalités du logiciel documentaire BCDI et du portail e-sidoc.

Contenus :

Traitement documentaire, connaissance du logiciel documentaire BCDI et du portail e-sidoc

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation de logiciels propres à la profession (BCDI, e-SIDOC)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC9, P1

EC1DE.1	ANALYSE ET CONCEPTION DE SEQUENCES PEDAGOGIQUES EMI, MISE EN PLACE D'UNE PROGRESSION		
	HEURES	CM : 6	TD : 18

Objectifs :

Ce module permet d'appréhender la dimension pédagogique du professeur documentaliste. Il aborde la place de la documentation dans les programmes d'enseignement. Une réflexion particulière est menée sur l'interdisciplinarité, la place de l'EMI et l'évaluation des compétences dans le parcours scolaire des élèves.

Contenus :

- Préparation, analyse et mise en œuvre de séances et séquences pédagogiques
- Les actions éducatives
- Connaissance des dispositifs d'enseignement

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations)
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées)
- Conception de situations d'apprentissage visant à développer l'esprit critique et les pratiques numériques éthiques des élèves.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DF.1	CONTRIBUTION PARCOURS EDUCATIFS (SEQUENCES ET ACTIVITES)			
	HEURES	CM : 6	TD : 18	TP : 0

Objectifs :

Le module vise à concevoir et analyser des séquences et activités en lien avec les parcours éducatifs.

Contenus :

- Parcours éducatifs
- Conception et analyse de séquences et activités

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations)
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées)
- Conception de situations d'apprentissage visant à développer l'esprit critique et les pratiques numériques éthiques des élèves

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DG.1	PEDAGOGIE DE PROJET ET PARTENARIAT		
	HEURES	CM : 3	TD : 18

Objectifs :

Le module a pour objectif d'appréhender la notion de pédagogie de projet et celle de partenariat interne et externe.

Contenus :

- Pédagogie de projet
- Partenariats
- Ouverture culturelle
- Interdisciplinarité
- Formations délocalisées dans des CDI de l'Académie

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations)
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées)
- Conception de situations d'apprentissage visant à développer l'esprit critique et les pratiques numériques éthiques des élèves

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DH.1	LECTURE ET ECRITURE		
	HEURES	CM : 3	TD : 12

Objectifs :

Le module a pour objectif d'aborder les problématiques de la lecture et de l'écriture au CDI.

Contenus :

- Promotion de la lecture
- Incitation à la lecture
- Atelier d'écriture
- Lecture numérique

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu : Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Oral : préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Lecture et écriture numériques

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1E METHODOLOGIE DES EPREUVES DU CONCOURS

ECTS : -

EC1DE.1

METHODOLOGIE DES EPREUVES DU CONCOURS

HEURES

CM : 0

TD : 21

TP : 0

Objectifs :

Le module a pour objectif d'aborder les différentes épreuves du concours. L'objectif de ce module est de mettre en place des méthodologies et des entraînements aux deux épreuves écrites du CAPES :

- Épreuve disciplinaire
- Épreuve disciplinaire appliquée

Contenus :

Méthodologie et entraînement aux épreuves écrites

UE2.1

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 8

EC2A.1

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUINARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
- Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE			
EC2B.1	HEURES	CM : 0	TD : 14
			TP : 14

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'engager une pratique réflexive sur le métier, en lien avec les stages. Les EDPR assurent la cohérence de la formation des étudiants M1 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors de stage.s.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier.
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle ;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat en pratique accompagnée sur les trois périodes de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Un oral de stage et écrit réflexif

M3C session 2 :

Un oral de stage et/ou écrit réflexif

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Conception de situations d'apprentissage encourageant les travaux de recherches différenciées sur Internet. Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, organisation des phases d'enrôlement, de mise en commun et de bilan en classe.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2 et P4

EC2C.1	COGNITION ET META-COGNITION		
	HEURES	CM : 10	TD : 0

Objectifs :

Introduction aux fondements cognitifs des apprentissages

B2 : Penser le projet comme une stratégie d'apprentissage, au regard des notions de cognition de l'apprenant et prendre en compte les différentes façons d'apprendre

Contenus :

- Module d'entrée : la perception
- L'attention
- Les différents types de mémoires
- Les fonctions exécutives (inhibition ; flexibilité ; planification)
- Métacognition et résolution de problèmes
- Les facilitateurs cognitifs

Intégration d'éléments de la culture numérique

Non évaluable

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

LES STAGES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Les stages d'observation et de pratique accompagnée, d'une durée totale de 6 semaines, font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En master 1ère année, l'étudiant se voit proposer trois stages de deux semaines continues dans 2 ou 3 types d'ÉPLE (Lycée général et technologique, Lycée professionnel, collège). Ils donnent lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs des SOPA :

Chaque stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. La modalité d'organisation des stages doit permettre de renforcer cette approche globale du métier. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement lors de sa 2e année de master. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie, notamment dans la conception des activités.

Contenus des SOPA :

Le premier stage doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer et d'expérimenter les pratiques ordinaires d'un professeur en responsabilité - dans la classe et à l'échelle d'un établissement – en prenant en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Les étudiants questionneront le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourront «se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

La quotité horaire est celle d'un service d'enseignant (18h d'enseignement) avec 2 à 4h supplémentaires de présence sur des instances particulières. Un équilibre peut être envisagé sur les deux semaines de stage selon les temps forts ou non au sein de l'ÉPLE.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de

stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

Au moment où les étudiants arriveront en stage, certains projets seront en construction ou déjà réalisés. Les étudiants peuvent rencontrer les acteurs des projets qui leur donneront à voir l'élaboration des projets, la mise en œuvre, les réalisations, les obstacles rencontrés, les évaluations, les bilans. C'est donc bien un développement professionnel, au sens large du terme, qui est recherché.

Les deux autres stages permettent à l'étudiant d'inscrire progressivement l'enseignement de sa discipline dans une progression et d'en saisir les différentes étapes de construction didactique. Une certaine relation pédagogique pourra aussi s'installer avec le ou les classes qui lui seront proposées.

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, assez court, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un professeur avec l'aide et les conseils de l'enseignant d'accueil, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques sous l'autorité de l'enseignant expert. Pour les futurs professeurs, il s'agira de mettre en œuvre plusieurs séances dont la conception aura été guidée par le tuteur ÉPLE. Les 9* compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour le tuteur ÉPLE et le stagiaire.

*12 compétences dans le parcours documentation

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer les périodes de stages comme des moments privilégiés pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M1 AED OU M1 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires dès la deuxième année de licence. Les étudiants en préprofessionnalisation entrent progressivement dans le métier d'enseignant.

Pour les AED, ce contrat d'une durée de 3 ans (L2, L3, M1), renouvelable un an, conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique dans un établissement scolaire. Le contrat des alternants a une durée d'un an.

Les temps d'intervention dans les classes sont progressifs. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'établissement est limité à 8 heures par semaine réparties sur 2 à 3 jours de la semaine.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

Le stage doit offrir l'opportunité au stagiaire de prendre en charge en responsabilité des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants de l'établissement dans la même discipline, compatible avec la continuité pédagogique des enseignements). Le stagiaire veillera à prendre en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Il questionnera le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourra « se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation à la au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

L'étudiant en AED bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;

- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences via le portfolio et ses 2 visites formatives. À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une troisième visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 1. L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 1.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relatives au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et des évaluations formatives des différents tuteurs ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M1 SOPA	M1 AED et M1 alternants
<p>9 compétences : C2 C6 C7 C11 C13 P1 P2 C3 P4</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par chaque tuteur ÉPLE et le stagiaire au terme de chaque période de stage <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>	<p>Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par le tuteur ÉPLE, le tuteur INSPÉ et le stagiaire à l'issue du stage • 2 visites du tuteur INSPÉ <p>Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences.</p> <p>En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.</p>

UE3.1	DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS : 10
-------	--	--	--	-----------

EC3A	DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE			ECTS : 0
------	---	--	--	----------

EC3AA.1	VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M1, il s'agira d'adopter une approche introductive mêlant les connaissances philosophiques, historiques et juridiques, afin de redonner du sens aux valeurs et aux principes, tout en soulignant les enjeux politiques et scolaires en présence. Les cours prendront également appui sur des situations pratiques, de façon à nourrir les liens concrets avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Contenus :

Cours magistraux abordant les éléments de problématisation et les définitions nécessaires pour saisir les finalités éducatives qui caractérisent nos conceptions scolaires. Conjointement, il s'agira de poser les enjeux qui sont au cœur des valeurs républicaines et dont l'École est le relai privilégié, ainsi que le principal levier.

EC3AB.1	ÉGALITE FILLES-GARÇONS			
	HEURES	CM : 6	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La lutte contre les discriminations liées au sexe est une manière d'aborder de façon concrète l'égalité des chances. Le Code de l'éducation stipule que l'École doit, à tous les niveaux, favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi que la prévention du sexisme et des violences faites aux femmes. Les cours proposés dans cette section de l'UE3 permettront de revenir sur la généalogie des stéréotypes et des préjugés qui nourrissent un imaginaire sur les genres. Ces représentations discriminatoires sont contraires à la valeur d'égalité qui doit permettre, aux filles comme aux garçons, de trouver leur place dans la société, sans être a priori assignés à un rôle ou un destin. Il s'agira donc de définir les conditions éducatives dans lesquelles les mécanismes de discriminations peuvent être prévenus et conjurés. Par ailleurs, les

cours s'appuieront également sur des manifestations concrètes de différentes formes de relégations passées ou présentes, matérielles ou symboliques, visibles ou invisibles, pour pointer les mécanismes qui conduisent à l'exclusion des femmes et en conséquence, à une nécessaire action transversale de l'École.

Contenus :

Cours magistraux sur les stéréotypes et les préjugés de genre. Analyse des mécanismes qui cristallisent les discriminations. Définition du rôle de l'École dans le cadre de la lutte pour l'égalité des sexes. Études de cas et examen des politiques éducatives en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

EC3AC.1	DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral.

Contenus :

Cours magistraux intégrant des éléments d'histoire du système éducatif, une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. Il s'agira également de préciser les différentes missions des enseignants au sein de la classe, mais aussi dans l'établissement et dans le cadre d'une équipe. Plus généralement, les cours ouvriront également sur la place des partenaires éducatifs et plus particulièrement, sur les liens aux familles et la notion de coéducation.

EC3C	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE	ECTS : 3
------	--	----------

EC3CA.1	SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE		
	HEURES	CM : 0	TD : 12
			TP : 3

Contenus :

Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

3h TP présentiel + 3h à distance

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 3

EC3DA.1

PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Identifier et connaître les différents partenaires de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Identifier les partenaires travaillant avec les adolescents à besoins éducatifs particuliers
- Connaître le rôle et les missions de ces partenaires dans le cadre du suivi et de la scolarisation des adolescents BEP
- Coopérer pour un accompagnement partagé dans l'Ecole Inclusive

EC3DC.1

PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF

HEURES

CM : 0

TD : 0

TP : 21

Objectifs :

Faire vivre un projet

Contenus :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE AU CHOIX			ECTS : 2
------	-----------------------------------	--	--	----------

EC3EA.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.1	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 1 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec la gestionnaire de scolarité à l'INSPÉ en charge du suivi de cet EC (alexandra.tallet@u-picardie.fr).

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1ère année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En contrôle continu et en enseignement à distance (EAD).

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension orale ou vidéo dans la langue cible
- Épreuve de production orale dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 1 inscrit(e)s en EAD passent ces épreuves à distance.

Une note pour l'EC : moyenne des deux travaux décrits.

M3C session 2 :

Un oral : compréhension orale et production orale en continu et en interaction à partir d'un document audio ou vidéo en lien avec le thème du cours

Durée : 20 minutes de préparation à partir d'un document audio ou vidéo, 10 minutes de passage (5 minutes d'exposé et 5 minutes de discussion)

Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.1 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 1 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Cette option est proposée exclusivement aux étudiant(e)s non-linguistes.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 1, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec les thématiques de l'option ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour construire des apprentissages et développer des compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis si l'action pédagogique a pu être menée
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique envisagée
- (...)

L'oral peut être individuel ou en groupe, selon la pertinence du travail présenté.

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14
P1 à P5

EC3FB.1	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE		
	HEURES	CM : 6	TD : 8

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique simple en M1 et plus abouti en M2.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale de groupe ou individuel.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.1	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 : Évolution et législation de l'École inclusive : historiques et philosophiques (de l'exclusion, ségrégation à nos jours, textes et lois)

CM2 : Quel plan pour qui

CM3 : Identification des besoins (observation, évaluation, points d'appuis, obstacles)

TD1 : Concevoir une action en faveur de l'école inclusive

TD2 : S'approprier les différents plans accompagnant les élèves à BEP

TD3 : Identifier les besoins d'un élève et trouver sa place de PE dans les réunions institutionnelles

TD4 : Évaluation formative

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible présentation orale sur support numérique.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Construction d'un diaporama pour l'évaluation

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celle de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la favorisation des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de s'inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La première année sera consacrée principalement aux deux premiers objectifs : **connaissance et pensée critique**.

Différents types de **connaissances** seront abordées à la fois à travers des CM ou des TD. Dans un premier temps seront précisés les thèmes du développement durable, des 17 ODD (de l'ONU), de l'Agenda 2030 et de l'EDD. Ils seront déclinés à travers les dispositifs mis en place par l'Education nationale au sein du territoire. Puis les grandes questions à l'origine de la nécessaire transition écologique seront abordées (effondrement de la biodiversité, changement climatique, société de surconsommation). D'autres thèmes pourront également être traités. Le souci de décloisonnement des disciplines sera également au cœur des préoccupations de cette option, aussi la question des connaissances sera vue sous le prisme de différentes disciplines.

Les connaissances ainsi acquises serviront de base pour le développement de la **pensée critique**. Celle-ci s'effectuera selon des débats préparés à l'avance par les étudiants. Les thèmes abordés pourront être choisis en fonction des préoccupations des étudiants, à travers des sujets d'actualité sous forme de questions socialement vives. 4h de débats seront assurés en TD (2TD de 2h).

Partenariat : L'équipe EDD du Rectorat sera mobilisée sur la présentation des dispositifs mis en place pour favoriser l'EDD au sein du territoire (projets, éco-délégués, label école E3D, etc...).

M3C session 1 :

En M1, l'évaluation portera sur la rédaction d'un document faisant appel à la créativité, à des connaissances en DD, à la recherche bibliographique et à la pensée critique. Ce travail aura pour thème : Un geste concret pour ta planète ! Il s'agit d'inventer une solution locale et concrète pour agir sur un problème environnemental et sociétal (répondant aux ODD). Cette proposition sera dans un premier temps mise en contexte avec des références bibliographiques. La proposition sera ensuite détaillée avec l'identification de partenariats. Ce sera un travail collectif (en groupe) à rendre en fin d'année.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques seront présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique pourra être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées devront comporter des propositions d'utilisation du numérique et ce notamment en M2 dans la conception de projet.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entraide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 1 pour le M1.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 1

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat.

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- Découverte du microcontrôleur et de l'interface graphique permettant sa programmation (6 h CM)
- Ateliers de réflexion sur les stratégies pour réaliser des économies d'énergie dans la maison (1h TD). Choix du thème qui sera développé en fonction des centres d'intérêts des étudiants (TD).
- Etude théorique et algorithmique (2h TP)
- Réalisation et test des différents programmes (5h TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée de son projet devant le groupe. Mise en évidence des différentes stratégies de programmation et d'interfaçage. Etude de l'impact sur la gestion d'énergie de la maison. Développement possible envisageable pour améliorer le dispositif proposé.

M3C session 2 :

Reprise du projet et nouvelle présentation comme en session 1.

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 8

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AA.1

PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

Contenus :

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

EC4AB.1

LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

Contenus :

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.1 SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Master MEEF Documentation

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 DOC	Master MEEF Documentation									
UE1.1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	34	93	217	0		
EC1A.1	Culture professionnelle en documentation	EC1AA.1	le métier de professeur documentaliste	Oblig.	7	3	6		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (Ecrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES)	Ecrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES
		EC1AB.1	L'évolution des CDI	Oblig.		3	3			
		EC1AC.1	Professeur documentaliste et système éducatif	Oblig.			24			
		EC1AD.1	Politique documentaire : approche théorique	Oblig.		12	9			
EC1B.1	Sciences de l'information, de la communication et de la documentation	EC1BA.1	Histoire et enjeux des SIC et de la documentation	Oblig.	8	9	3		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (Ecrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 1 du CAPES)	Ecrit 5h sur le modèle de l'épreuve 1 du CAPES
		EC1BB.1	Culture numérique	Oblig.			21			
		EC1BC.1	Culture de l'information	Oblig.		9	9			
		EC1BD.1	EMI et pratiques informationnelles	Oblig.		9	6			
EC1C.1	Lecture et médiation	EC1CA.1	Histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture	Oblig.	5	15	12		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (oral: préparation 1h, exposé 15 mn)	Oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn
		EC1CB.1	Littérature jeunesse	Oblig.		3	9			
		EC1CC.1	Livre, lecture et médiation	Oblig.			6			
EC1D.1	Savoirs disciplinaires et didactiques pour concevoir et analyser des séquences	EC1DA.1	Concepts et notions en sciences de l'éducation	Oblig.	14	6	4		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn)	Oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn
		EC1DB.1	Politique documentaire : analyse et mise en œuvre	Oblig.		3	12			
		EC1DC.1	Gestion documentaire	Oblig.		3	6			
		EC1DE.1	Analyse et conception de séquences pédagogiques EMI, mise en place d'une progression	Oblig.		6	18			
		EC1DF.1	Contribution parcours éducatifs (séquences et activités)	Oblig.		6	18			
		EC1DG.1	Pédagogie de projet et partenariat	Oblig.		3	18			
EC1E.1	Méthodologie des épreuves du concours			Oblig.			21			
UE2.1	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	8	10	26	14		
EC2A.1	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	8		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio (au moins sur 2 disciplines de la polyvalence) et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé
EC2B.1	Essais didactiques et pratique réflexive		Oblig.			14	14			
EC2D.1	Cognition et méta-cognition		Oblig.			10				
EC2S.1	Stages	Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.							
UE3.1	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	48	105	27		
EC3A.1	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.1	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.		9			Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AB.1	Égalité filles-garçons	Oblig.		6				
		EC3AC.1	Déontologie, le système éducatif et ses missions	Oblig.		9				
EC3C.1	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3D.1	Partenariats	EC3DA.1	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	3		4		Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3DC.1	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				21		
EC3E.1	Langue vivante étrangère	EC3EA.1	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves orales Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3EB.1	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.1	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.1	Spécialisation	EC3FA.1	Langues et interdisciplinarité	1 choix	2	6	8		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation d'un projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix		6	8			
		EC3FC.1	Ecole inclusive	1 choix		6	8			
		EC3FD.1	Développement durable	1 choix		6	8			
UE4.1	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	8	6	31	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.	8	6			Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
		EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.			4			
EC4B.1	Séminaires de recherche			Oblig.			27			

4.2 CONTENU MASTER 2

UE1.2

MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR ENSEIGNER

ECTS : 22

EC1A

CULTURE PROFESSIONNELLE EN DOCUMENTATION

ECTS : 3

EC1AC.2

PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ET SYSTEME EDUCATIF

HEURES

CM : 3

TD : 3

TP : 0

Objectifs :

Le module a pour objectif d'approfondir les missions du professeur documentaliste en lien avec le système éducatif.

Contenus :

Actualité du système éducatif

Le métier de professeur documentaliste : textes officiels, enjeux actuels

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)

Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1

Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance de l'environnement numérique professionnel : personnes ressources, lieux, ENT, ressources en ligne....
- Veille informationnelle

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13

EC1AD.2	POLITIQUE DOCUMENTAIRE : APPROCHE THEORIQUE		
	HEURES	CM : 3	TD : 11

Objectifs :

L'objectif de ce module est d'approfondir la notion de politique documentaire et d'en cerner les enjeux en établissement scolaire.

Contenus :

- Politique documentaire: enjeux et mise en œuvre
- Politique d'acquisition
- Politique d'accès à l'information et politique de communication
- Politique culturelle
- Politique de formation

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance de l'environnement numérique professionnel : personnes ressources, lieux, ENT, ressources en ligne....
- Veille informationnelle
- Création de contenus textuels et multimédias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13

EC1B

SCIENTES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION

ECTS : 5

EC1BA.2

HISTOIRE ET ENJEUX DES SIC ET DE LA DOCUMENTATION

HEURES

CM : 3

TD : 3

TP : 0

Objectifs :

Ce module vise à approfondir et actualiser les éléments abordés en M1.

Contenus :

- Histoire et enjeux des SIC
- Histoire et enjeux de la documentation

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Recherche d'information
- Création de contenus textuels et multimédias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC5, CC6, CC9, CC11, P1

EC1BB.2	CULTURE NUMERIQUE			
	HEURES	CM : 3	TD : 3	TP : 0

Objectifs :

Ce module vise à approfondir et actualiser les éléments abordés en M1

Contenus :

- Histoire d'Internet et du Web
- Identité numérique et traces numériques
- Internet, web2.0 et démocratisation de l'accès à l'information
- Enjeux actuels

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Identité numérique
- Histoire d'Internet et du Web
- Enjeux et actualité du numérique

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC5, CC6, CC9, CC11, P1

CULTURE DE L'INFORMATION			
EC1BC.2	HEURES	CM : 3	TD : 3
			TP : 0

Objectifs :

Ce module vise à approfondir et actualiser les éléments abordés en M1

Contenus :

- Société de l'information
- Economie de l'information
- Droit de l'information
- Propriété intellectuelle et droit d'auteur

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Évolution de la société en fonction des problématiques du numérique (économique, professionnelle, informationnelle...)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC3, CC5, CC6, CC9, P1

EC1BD.2	EMI ET PRATIQUES INFORMATIONNELLES		
	HEURES	CM : 3	TD : 3

Objectifs :

Ce module vise à construire une progression des compétences en EMI en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il s'attache à son inscription dans les parcours éducatifs et les enseignements disciplinaires.

Contenus :

- Éducation aux médias et à l'information
- Curriculum et progression

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance des pratiques numériques des jeunes
- Recherche d'information sur Internet : recherche avancée ; fiabilité des sources ; stratégie de recherche
- Réseaux sociaux numériques

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC3, CC5, CC6, CC9, CC11, P1

EC1C LECTURE ET MEDIATION

ECTS : 2

EC1CA.2	HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES, DU LIVRE ET DE LA LECTURE		
	HEURES	CM : 3	TD : 3

TP : 0

Objectifs :

Ce module vise à approfondir et actualiser les éléments abordés en M1

Contenus :

- Enjeux et actualité des bibliothèques
- Actualité du livre et de l'économie du livre
- Lecture publique et politique de lecture

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Documents numériques
- Bibliothèques numériques
- Traitement de données
- Environnement numérique

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC9, P1

EC1CB.2	LITTERATURE JEUNESSE			
	HEURES	CM : 0	TD : 3	TP : 0

Objectifs :

Le module vise à approfondir et actualiser les éléments abordés en M1.

Contenus :

Enjeux et actualité de la littérature jeunesse

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
Un oral avec/sans préparation

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC3, CC4, P1, P2

EC1CC.2	LIVRE, LECTURE ET MEDIATION			
	HEURES	CM : 3	TD : 3	TP : 0

Objectifs :

Le module vise à approfondir les notions appréhendées en M1.

Contenus :

- Mise en œuvre d'animations autour de la lecture
- Mise en œuvre d'activités pédagogiques sur la lecture

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Lecture numérique
 Livre numérique
 Incitation à la lecture par des moyens numériques

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC6, CC9, CC11, P1

EC1D	SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR CONCEVOIR ET ANALYSER DES SEQUENCES	ECTS : 12
------	---	-----------

EC1DB.2	POLITIQUE DOCUMENTAIRE : ANALYSE ET MISE EN ŒUVRE			
	HEURES	CM : 3	TD : 9	TP : 0

Objectifs :

Le module a pour objectif de mettre en œuvre la politique documentaire de l'EPLÉ

Contenus :

Mise en œuvre et évaluation d'une politique documentaire en lien avec le lieu de stage.

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Connaissance de l'environnement numérique professionnel : personnes ressources, lieux, ENT, ressources en ligne....
- Veille informationnelle
- Création de contenus textuels et multimédias

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13

GESTION DOCUMENTAIRE			
EC1DC.2	HEURES	CM : 3	TD : 3
			TP : 0

Objectifs :

Ce module a pour objectif d'approfondir les fonctionnalités du logiciel documentaire BCDI et les possibilités pour enrichir le portail documentaire e-sidoc.

Contenus :

- Equation de recherche
- Importation de notices
- Catalogage de ressources numériques
- Enrichissement du portail e-sidoc

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation de logiciels propres à la profession (BCDI, e-SIDOC)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC9, P1

EC1DE.2	ANALYSE ET CONCEPTION DE SEQUENCES PEDAGOGIQUES EMI, MISE EN PLACE D'UNE PROGRESSION		
	HEURES	CM : 3	TD : 18
			TP : 0

Objectifs :

Ce module vise à accompagner l'étudiant dans la préparation, l'analyse et la mise en œuvre de séquences et séances pédagogiques en mettant en perspective les objectifs, les mises en activité et l'évaluation.

Les séquences doivent s'intégrer dans une progression EMI mise en place en collaboration avec les équipes pédagogiques et éducatives.

Contenus :

- Conception, analyse et mise en œuvre de séances et séquences pédagogiques
- Progression EMI

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations)
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées)
- Conception de situations d'apprentissage visant à développer l'esprit critique et les pratiques numériques éthiques des élèves.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DF.2	CONTRIBUTION PARCOURS EDUCATIFS (SEQUENCES ET ACTIVITES)		
	HEURES	CM : 3	TD : 12

Objectifs :

Le module a pour objectif de concevoir et d'analyser des séquences et des activités contribuant aux parcours éducatifs.

Contenus:

Conception et analyse de séquences et activités

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations)
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées)
- Conception de situations d'apprentissage visant à développer l'esprit critique et les pratiques numériques éthiques des élèves

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DG.2	PEDAGOGIE DE PROJET ET PARTENARIAT		
	HEURES	CM : 3	TD : 6

Objectifs :

Le module a pour objectif d'approfondir les notions de pédagogie de projet et de partenariats internes et externes.

Contenus :

- Pédagogie de projet
- Partenariats
- Ouverture culturelle
- Interdisciplinarité
- Formations délocalisées dans des CDI de l'Académie

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

- Utilisation d'outils collaboratifs et d'outils de communication numériques
- Conception de situations d'enseignement où l'enseignant utilise seul des ressources numériques (logiciels généraux ou spécifiques et/ou mettant en œuvre des démarches de recherche d'informations)
- Conception de situations d'apprentissage faisant utiliser le numérique aux élèves (en tenant compte de la diversité des publics et des modalités de travail différenciées)
- Conception de situations d'apprentissage visant à développer l'esprit critique et les pratiques numériques éthiques des élèves

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DH.2	LECTURE ET ECRITURE		
	HEURES	CM : 3	TD : 6

Objectifs :

Le module a pour objectif d'approfondir les problématiques de la lecture et de l'écriture au CDI.

Contenus :

- Promotion de la lecture
- Incitation à la lecture
- Lecture numérique
- Atelier d'écriture

M3C session 1 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Une note de contrôle continu (écrits et/ou oraux)
 Note d'épreuve terminale : écrit

M3C session 2 :

L'EC est évalué dans le cadre mutualisé de l'UE1
 Un oral avec/sans préparation

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Lecture et écriture numériques

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC10, CC11, CC12, CC13, P1, P2, P3, P4, P5

EC1E METHODOLOGIE DES EPREUVES DU CONCOURS

ECTS : -

EC1DE.2

METHODOLOGIE DES EPREUVES DU CONCOURS

HEURES

CM : 0

TD : 9

TP : 0

Objectifs :

Le module a pour objectif d'aborder les différentes épreuves du concours. L'objectif de ce module est de mettre en place des méthodologies et des entraînements aux deux épreuves écrites et orales du CAPES :

- Épreuve disciplinaire
- Épreuve disciplinaire appliquée
- Épreuve de leçon
- Épreuve d'entretien

Contenus :

Analyse et entraînement à partir de sujets type concours

UE2.2

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 12

EC2A.2

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUINARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
- Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

EC2B.2 ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE			
HEURES	CM : 0	TD : 14	TP : 14

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'approfondir une pratique réflexive sur le métier, en lien avec le stage. Les EDPR continuent à assurer la cohérence de la formation des étudiants M2 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors du stage.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier en lien avec les visites INSPÉ
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Un oral de stage et écrit réflexif

M3C session 2 :

Un oral de stage et/ou écrit réflexif

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. Utiliser les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement scolaire. Distinguer les usages personnels et professionnels dans sa pratique. Être attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique. Utilisation pertinente du numérique pour échanger entre pairs, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves et mutualiser les séquences pédagogiques mises en œuvre en classe. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, de mise en commun et de bilan en classe. Prise en compte des besoins spécifiques des élèves et intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation et de la différenciation dans l'exploitation des supports d'apprentissage et les évaluations. Prise en compte de la plus-value des ressources numériques et des outils numériques utilisés par les élèves pour produire des tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s) et s'entraîner dans les activités de réception. Prise en compte la plus-value de l'usage pertinent des outils dans les phases de remédiation et d'approfondissement. Accompagnement des élèves dans leur travail à la maison avant et après la classe : écoute possible de la trace orale postée par l'enseignant sur l'ENT, exposition à une langue authentique...

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2, P3 & P4

EC2E.2	ENFANT, ELEVE, ADOLESCENT : L'APPRENANT DANS SA DIVERSITE		
	HEURES	CM : 0	TD : 10

Objectifs :

Développement psycho-social de l'adolescent

B2 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

Contenus :

Développement psycho affectif

Autodétermination, identité et personnalité

Effets psycho-sociaux des groupes de pairs à l'adolescence

M3C session 1 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

M3C session 2 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Prendre en compte la diversité des élèves

LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En M2, l'étudiant se voit proposer un stage de deux jours par semaine de fin septembre à fin avril dans un ÉPLE (lycée général et technologique, lycée professionnel ou collège). Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs du SOPA :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de professeur**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement.

Contenus des SOPA :

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne de son tuteur ÉPLE, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques de prise en main des classes à raison de quelques heures hebdomadaires sous l'autorité de l'enseignant expert ; ceci plus fréquemment et plus rapidement que pendant le stage de M1, en prenant en compte le fait que le stagiaire devra **mettre en œuvre une ou plusieurs séquences qu'il aura conçue.s lui-même**. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie dans les préparations de cours et leur mise en œuvre

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'étudiant bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences ciblées via le portfolio et sa visite formative.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M2 AED OU M2 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires.

Le stage en responsabilité équivalent à 12 semaines sur l'année soit un **tiers temps enseignant**, est réparti sur 2 ou 3 jours à raison de 3 à 9 heures au total chaque semaine. Pour les alternants en EPS à ces heures s'ajouteront 3 heures, pendant un trimestre, consacrées à l'association sportive de l'établissement. Pour les alternants en documentation, le service de contractuel alternant se déroule à raison de 12 heures hebdomadaires.

Pour exercer ces missions professionnelles, les alternants bénéficient d'un **tutorat mixte**.

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles via le e-portfolio et ses 2 visites formatives.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 2 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

L'alternant assure une **mission d'enseignement en responsabilité** devant les élèves et les missions d'enseignement prévues par le décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un ÉPLE. De manière exceptionnelle et en début de contrat, les missions peuvent s'exercer sous la forme d'interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques, sous la responsabilité d'un professeur.

Les M2 AED, peuvent être pratique accompagnée et, le cas échéant, être amenés à mettre en œuvre des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants compatible avec la continuité pédagogique des enseignements, en donnant priorité à des remplacements prévus à l'avance, et compatibles avec la mention de licence obtenue par l'étudiant). Dans le cas contraire, ils assurent une mission d'enseignement en responsabilité.

Le **tuteur ÉPLE** accompagne et aide le stagiaire à prendre en compte les différents aspects du métier et inscrit son action de formation dans le cadre des objectifs de formation du Master MEEF. Il propose son expérience et son expertise pour permettre au stagiaire d'analyser l'ensemble des situations professionnelles relatives à l'exercice du métier au sein de l'établissement et des classes concernées. Il contribue à la construction et/ou le développement des compétences professionnelles attendues dans le référentiel des métiers du professorat du 1er juillet 2013.

L'étudiant étant amené à mettre en œuvre des essais didactiques conçus au sein de l'INSPÉ, en aval, le tuteur ÉPLE procède au débriefing, pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à

la prise de recul et la décentration. Cela sera ensuite analysé en atelier lors de formations universitaires.

Le **tuteur INSPÉ** accompagne l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles lors ses **deux visites formatives** et, à distance, via le portfolio de l'étudiant alternant. Cela lui permettra, en fin de stage, de pouvoir l'évaluer.

Pour organiser chaque visite formative, le tuteur INSPÉ prend contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE. Ces visites sont suivies d'un entretien en présence du tuteur ÉPLE. L'entretien est précédé d'un bref échange entre les tuteurs ÉPLE et INSPÉ, pour convenir des grands points à aborder. L'entretien post séance porte sur l'analyse de l'activité observée et permet à l'étudiant, à partir de ses préoccupations, de ses réussites et de ses difficultés, d'énoncer des pistes de travail afin d'envisager sa feuille de route pour l'année suivante. À la suite de chaque visite, l'étudiant établit un **compte-rendu dialogué de visite**.

À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une 3^e visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur l'ensemble des compétences professionnelles ciblées**.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 2.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE.

Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ et les comptes rendus dialogués associés.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C1** : Faire partager les valeurs de la République
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - o **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - o **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - o **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - o **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
 - o **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
 - o **P3** : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
 - o **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
 - o **P5** : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- o **C8** : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- o **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- o **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

UE3.2

DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 10

EC3A

DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 0

EC3AA.2

VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M2, il s'agira essentiellement de travailler sur la notion de laïcité à partir d'éléments historiques, philosophiques et juridiques, mis en liens avec la pratique et les enjeux du métier d'enseignant.

Contenus :

Cours prodigués sous forme de TD et ou, d'ateliers permettant de décliner la question de la laïcité en la replaçant dans un cadre professionnel.

EC3AC.2

DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral. En M2, on privilégiera une mise en lien des éléments théoriques avec la préparation de l'oral 2 du concours.

Contenus :

En M1, le système éducatif aura notamment été étudié en intégrant des éléments d'histoire et de philosophie, ainsi qu'une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. En M2, on favorisera un questionnement articulé autour du référentiel des compétences qu'il s'agira de mettre en lien avec les aspects déontologiques des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

EC3B	METHODOLOGIE DE L'ORAL 2	ECTS : 0
------	--------------------------	----------

EC3B.2	PREPARER L'EPREUVE "SE SITUER DANS LE SYSTEME EDUCATIF"			
	HEURES	CM : 0	TD : 10	TP : 0

Objectifs :

Se préparer à l'épreuve d'admission d'entretien avec un jury. Celle-ci porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

Contenus :

- Appropriation des textes de référence en lien avec le stage ou un engagement associatif le cas échéant :
 - Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :
 - Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation
 - Le vadémécum « la laïcité à l'École »
 - Le vadémécum « agir contre le racisme et l'antisémitisme »
 - « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020
 - « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité
 - Le site IH2EF :
 - Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » :
 - « La République à l'École », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Rédaction de la fiche de renseignement individuelle à fournir au jury
- Entraînement à cet oral

EC3C

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

ECTS : 3

EC3CA.2

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 11

TP : 4

Contenus :**Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant**

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 2

EC3DA.2

PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Identifier et connaître les différents partenaires de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Identifier les partenaires travaillant avec les adolescents à besoins éducatifs particuliers
- Connaître le rôle et les missions de ces partenaires dans le cadre du suivi et de la scolarisation des adolescents BEP
- Coopérer pour un accompagnement partagé dans l'Ecole Inclusive

EC3DB.2

PARTENARIAT CULTUREL

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

L'UE partenariat culturel vise à la découverte des possibilités du partenariat éducatif, en particulier dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel.

La culture, dans ce cadre, est ouverte à la diversité des approches et des objets : culture littéraire, plastique, théâtrale, scientifique...

L'UE s'organise en lien avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), et peut faire l'objet de rencontres avec des partenaires.

Objectifs :

Mettre en œuvre un projet

Contenus :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE AU CHOIX			ECTS : 2
------	--	--	--	----------

EC3EA.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 2 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec la gestionnaire de scolarité à l'INSPÉ en charge du suivi de cet EC (alexandra.tallet@u-picardie.fr).

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension écrite dans la langue cible
- Épreuve de production écrite dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 2 inscrits en EAD passent obligatoirement ces épreuves en présentiel.

M3C session 2 :

Une épreuve écrite (1h) : compréhension écrite et production écrite à partir d'un document écrit en lien avec le thème du cours

Les étudiants devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. »

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.2 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 2 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Cette option est proposée exclusivement aux étudiant(e)s non-linguistes devant valider le master.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 2, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe ou seul, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement afin de répondre aux besoins des élèves dont ils sont éventuellement chargés.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14

P1 à P5

EC3FB.2	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE		
	HEURES	CM : 4	TD : 9

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale et un carnet de bord rédigé lors des différents stages et en fonction des lectures proposées par les enseignants sont attendus.

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.2	ECOLE INCLUSIVE		
	HEURES	CM : 4	TD : 9

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Identifier les besoins particuliers d'un élève // étude de cas // terrain

TD2 : S'approprier quelques outils numériques au service de l'École Inclusive

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

PROJET 1**Objectifs :**

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celui de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la promotion des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de vous inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La seconde année sera consacrée principalement au 3ème objectif : **Etre dans l'action et concevoir un projet en EDD.**

Des éléments de didactique en EDD et de la démarche de projet seront abordés afin de permettre sa conception. Des partenariats pourront être développés en complément.

Conception du projet : Les étudiants seront amenés à concevoir un projet de classe en EDD et transdisciplinaire. Ce sera un travail de groupe. L'application du projet en établissement scolaire reste facultative. Le projet devra en amont être contextualisé avec des références bibliographiques et pourra comporter un partenariat.

Partenariat : Des partenariats seront constitués en fonction des contenus proposés et des différents centres. Ces partenariats pourront être développés avec le tissu associatif, les institutions telles que le Rectorat ou les collectivités locales.

M3C session 1 :

En **M2**, l'évaluation portera sur la conception d'un projet transdisciplinaire en éducation au développement durable avec une mise en contexte contenant des références bibliographiques. C'est un travail de groupe utilisant les compétences et les ressources de chacun des étudiants. L'application de ce projet en classe restera facultative. Le rendu différera selon les spécificités de chaque centre, il pourra être sous la forme d'un écrit ou d'une présentation orale.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques pourront être présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique est susceptible d'être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées pourront comporter des propositions d'utilisation du numérique.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 2 pour le M2.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

PROJET 2**Objectifs :**

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- L'intérêt pédagogique des microcontrôleurs dans l'enseignement secondaire. Etude des programmes imposés par le BO (4h CM)
- Appropriation et exploitation des situations pédagogiques utilisant les microcontrôleurs (4h TP)
- Mise en commun des projets pour réaliser une centrale domotique gérant l'énergie de la maison (5h (TP))

M3C session 1 :

Présentation argumentée et analyse d'une situation d'enseignement utilisant un microcontrôleur devant le groupe.

M3C session 2 :

Rédaction d'un compte rendu sur l'utilisation des microcontrôleurs dans l'enseignement et de leur impact sur la compréhension des différents concepts scientifiques.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Vu le thème du projet la culture numérique est centrale dans cet enseignement.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

UE4.2

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 16

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B

SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.2

SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Master MEEF Documentation

M2

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M2 DOC	Master MEEF Documentation									
UE1.2	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	22	42	98	0		
EC1A.2	Culture professionnelle en documentation	EC1AC.2	Professeur documentaire et système éducatif	Oblig.	3	3	3		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (Ecrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES)	Ecrit 4 h sur le modèle de l'épreuve 2 du CAPES
		EC1AD.2	Politique documentaire : approche théorique	Oblig.		3	11			
EC1B.2	Sciences de l'information, de la communication et de la documentation	EC1BA.2	Histoire et enjeux des SIC et de la documentation	Oblig.	5	3	3		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (Ecrit 5 h sur le modèle de l'épreuve 1 du CAPES)	Ecrit 5h sur le modèle de l'épreuve 1 du CAPES
		EC1BB.2	Culture numérique	Oblig.		3	3			
		EC1BC.2	Culture de l'information	Oblig.		3	3			
		EC1BD.2	EMI et pratiques informationnelles	Oblig.		3	3			
EC1C.2	Lecture et médiation	EC1CA.2	Histoire des bibliothèques, du livre et de la lecture	Oblig.	2	3	3		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn)	Oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn
		EC1CB.2	Littérature jeunesse	Oblig.		3	3			
		EC1CC.2	Livre, lecture et médiation	Oblig.		3	3			
EC1D.2	Savoirs disciplinaires et didactiques pour concevoir et analyser des séquences	EC1DB.2	Politique documentaire : analyse et mise en œuvre	Oblig.	12	3	9		Moyenne des notes de contrôle continu (écrits et/ou oraux), ou note de contrôle terminal (oral: préparation 1h, exposé 15 mn, questions 15 mn)	Oral: préparation 2h, exposé 20 mn
		EC1DC.2	Gestion documentaire	Oblig.		3	3			
		EC1DE.2	Analyse et conception de séquences pédagogiques EMI, mise en place d'une progression	Oblig.		3	18			
		EC1DF.2	Contribution parcours éducatifs (séquences et activités)	Oblig.		3	12			
		EC1DG.2	Pédagogie de projet et partenariat	Oblig.		3	6			
		EC1DH.2	Lecture et écriture	Oblig.		3	6			
EC1E.2	Méthodologie des épreuves du concours			Oblig.		9				
UE2.2	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	12	0	36	14		
EC2A.2	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	12		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé)	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé
EC2B.2	Essais didactiques et pratique réflexive		Oblig.			14	14			
EC2E.2	Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité		Oblig.			10				
ECSE.2	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.2	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	22	133	10		
EC3A.2	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.2	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.			6		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AC.2	Déontologie, le système éducatif et ses missions	Oblig.		6				
EC3B.2	Méthodologie de l'oral 2			Oblig.			10			
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites	Épreuve orale et/ou écrite
EC3D.2	Partenariats	EC3DA.2	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	2		6		Projet professionnel individuel (PPI)	Projet professionnel individuel (PPI)
		EC3DB.2	Partenariat culturel	Oblig.			4			
		EC3DC.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				6		
EC3E.2	Langue vivante étrangère	EC3EA.2	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves écrites	Épreuve écrite
		EC3EB.2	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.2	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.2	Spécialisation	EC3FA.2	Langues et interdisciplinarité	1 choix	3	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral)	Présentation du projet (écrit ou oral)
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix		4	9			
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix		4	9			
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix		4	9			
UE4.2	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	16	0	23	0		
EC4A.2	Séminaires communs	EC4AC.2	L'écriture à visée scientifique	Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)
EC4B.2	Séminaires de recherche		Oblig.			17				



ANNEXES

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
	Fait respecter le règlement intérieur
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13, D4)	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe au travail d'équipe
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
	Participe aux différentes instances et conseils
	Connaît et contribue à la mise en œuvre de la politique d'ouverture de l'établissement sur son environnement
	Connaît et participe à sa mesure aux actions culturelles et éducatives mises en place dans l'établissement
Compétences liées à l'organisation et à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement (D1, D2, D3)	Maitrise les éléments clés de l'éducation aux médias et de l'information notamment les aspects juridiques et réglementaires. Les met en œuvre avec les élèves.
	Identifie les savoirs et savoir-faire fondamentaux à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels
	Prend en charge à sa mesure la gestion et l'organisation du centre de ressources de documentation et d'information
Compétences éducatives et favorisant toutes les situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves (CC3, CC4, CC5)	Encadre les élèves et fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait adapter le niveau d'autorité attendu à la situation
	Instaure un climat serein et de confiance en particulier au sein du CDI
	Encourage et valorise les élèves
	Fixe des objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux démarches et aux apprentissages
	Dans le cadre de projets pédagogiques, prépare en amont les séquences et les inscrit dans une progression réfléchie
	Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec le niveau des élèves

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
	Contribue à l'usage des outils numériques par les élèves pour leurs apprentissages
	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du 3^e stage pour les étudiants en SOPA, du stage pour les étudiants AED.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent les 3 stages pour les SOPA, le stage pour les AED)	<ul style="list-style-type: none"> Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point observé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre
DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique Mots clés associés : savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol	<ul style="list-style-type: none"> - Je me documente sur une séance que je serai amené à observer (je complète mes connaissances sur la notion et les dispositifs didactiques en rapport). (SOPA 1). - J'analyse la séance observée (SOPA 1 cf. ci-dessus) et conduite par le tuteur ÉPLE en me référant aux connaissances que j'ai mises à jour avant la séance. - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées ou mises en œuvre. - Je rédige la préparation d'une séance et/ou d'une situation d'apprentissage que je vais mettre en œuvre (objectifs, prérequis, activités, compétences travaillées, évaluation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre (SOPA 2-3 et AED). - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (SOPA 2 et 3) (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple).

	<ul style="list-style-type: none"> - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire (SOPA 2 et/ou 3 et AED) - J'envisage le prolongement de la séance et ou de l'atelier à court et/ou moyen termes (SOPA 3 et AED). 	
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.). - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).
Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses		
<p>C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>Mots clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'adolescent, processus d'apprentissage, métacognition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je mets en lien mes observations avec ce que je sais des différents modèles d'apprentissage. - Je choisis des outils, documents, lectures qui m'aident à identifier ce que sont et ce que font les élèves. - J'identifie les démarches de raisonnement, de travail des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments observés ou mis en œuvre qui renvoient aux différents modèles d'apprentissage, dont le modèle socioconstructiviste. - Recueil d'un moment où je constate qu'un élève n'est pas attentif (je décris rapidement la situation et l'attitude de l'élève). J'essaie ensuite d'expliquer pourquoi. - Recueil d'une situation de classe ayant permis un apprentissage remarquable des élèves. - Recueil d'une brève trace des interactions entre élèves et son impact sur l'apprentissage

<p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'observe ou prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves. - Je perçois clairement ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (en termes de dispositif, de discours, de règles. - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<p>- Recueil de notes résultant de l'observation précise d'un élève sur une durée déterminée de 10 mn environ : ses actions (Ex : il lève le doigt, se retourne, se lève, joue, regarde le tableau, prend son stylo, fait tomber son cahier, etc.) et ses interactions avec l'enseignant et les autres élèves, etc.</p>
--	--	---

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
<p>Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.</p>	<p>Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.</p>
<p>Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).</p>	<p>Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.</p>

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

<p>Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13</p>	<p>Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. • Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. • Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
<p>DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</p>		
<p>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p>		
<p>C1 : Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.). - J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprends à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance). - J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une séance, ou d'une partie de séance, pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter.
<p>C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point qui m'a interpellé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées et mises en œuvre. - Je rédige la préparation de la séance et/ou de l'atelier que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, prérequis, dispositif envisagé, compétences travaillées). - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire en m'appuyant sur mes savoirs disciplinaires et didactiques. - J'envisage le prolongement des séances et ou des ateliers mis en œuvre à court et/ou moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre. - Recueil des essais didactiques, U.E.2 (préparation, mise en œuvre et analyse) - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple)
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.) - Je veille toutefois à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves. - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés associés : programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige des fiches de préparation avec et/ou sans l'aide du tuteur ÉPLE en identifiant le ou les objectif(s) et en notant les différentes phases de la séance. - J'anticipe les obstacles que pourraient rencontrer les élèves et je prévois des éléments de différenciation. - Je m'assure que les consignes formulées seront comprises par les élèves. - J'utilise des supports adaptés. - Je fais le bilan de la séance réalisée avec l'un de mes tuteurs (je me place du côté de l'élève et du côté de l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des fiches de préparation. - Recueil de mes impressions après la séance réalisée (Ai-je fait ce que j'avais prévu ? Ai-je dû modifier pendant la séance son déroulement ? Si oui, pour quelles raisons ? Suis-je insatisfait ? Si oui, pourquoi ?). - Observation des élèves : je relève des indices qui montrent qu'un élève a été ou non en réussite pendant la séance.
<p>P4 : Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en charge la préparation et le rangement du matériel pédagogique nécessaire au déroulement des séances. - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel, etc.). - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche à réaliser et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de photographies témoignant d'une organisation spatiale singulière ou de l'utilisation d'un matériel particulier. - Recueil d'une note relatant un moment au cours duquel j'ai compris que la gestion temporelle de ma séance posait problème. J'explique pourquoi. - Recueil de notes relatant un moment pendant lequel j'ai réussi (ou non) à enrôler les élèves dans la tâche, et/ou j'ai dû simplifier cette dernière, et/ou j'ai dû recentrer leur attention sur elle. - Recueil d'un moment où j'ai dû intervenir pour réagir à un comportement inadapté. J'explique quel a été le résultat de mon intervention. - Recueil d'un moment où j'ai félicité un élève. J'explique pourquoi et j'indique quelle a été la conséquence de mes propos. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai utilisé de façon pertinente une erreur. - Recueil d'un moment où les élèves sont entrés en interaction de façon féconde.

<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Mots-clés associés : observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prévois des critères ou indicateurs de réussite qui me permettront d'évaluer la séance que je vais mener (comment vais-je m'assurer que les objectifs visés sont atteints ou non ?). - A la fin de la séance, je suis capable de formuler les réussites et les obstacles rencontrés par les élèves et suis capable de les prendre en compte pour proposer des pistes pour les séances ultérieures. - J'associe les élèves au repérage des réussites et je les aide à prendre conscience du chemin qui reste à parcourir. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'une séquence d'apprentissage (observée ou mise en œuvre), je décris l'évaluation mise en place. -J'explique, à partir de deux attendus, les choix effectués en termes d'évaluation (critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils, etc.). - Je rédige une note qui montre que l'évaluation m'a permis de réguler la ou les séances suivantes. - J'analyse les réussites et les erreurs des élèves avec l'aide de ou des tuteur.s. - Je rédige une note qui montre que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté et se situer dans leur parcours d'apprentissage (en mettant en place, par exemple, une auto-évaluation ou une co-évaluation).
--	--	--

A - EPREUVES D'ADMISSIBILITE**1° Epreuve disciplinaire**

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires en sciences de l'information et de la communication des candidats.

A partir d'un ou plusieurs extraits de texte(s) d'un même auteur, le candidat propose une problématique, une analyse et une mise en discussion en mobilisant ses savoirs scientifiques. Il s'attache à montrer en quoi la thématique retenue renvoie à la réalité du contexte scolaire du système éducatif français contemporain et des missions du professeur documentaliste. Il peut le cas échéant s'appuyer sur son expérience professionnelle et/ou ses observations de situations professionnelles.

Durée : cinq heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve disciplinaire appliquée

L'épreuve a pour objectif de placer le candidat en situation d'élaborer ou de présenter un ou plusieurs axes de projet de politique documentaire destiné(s) à répondre à une situation d'un établissement d'enseignement du second degré.

A partir d'un dossier documentaire fourni par le jury, le candidat établit un état des lieux, propose une problématique puis conçoit un projet. Celui-ci amène le candidat à préciser, organiser et justifier le choix de ses objectifs et des actions proposées au regard de la situation présentée dans le dossier. Le candidat identifie et expose les leviers et les obstacles potentiels à lever, les éléments à transmettre et les compétences à construire, notamment dans le rapport des élèves à l'information et à la recherche documentaire. Il est attendu du candidat qu'il exploite et mobilise les éléments du dossier mais également qu'il fasse la preuve de ses connaissances personnelles, en particulier pour enrichir son analyse et justifier ses choix.

Durée : six heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - EPREUVES D'ADMISSION

1° Epreuve de leçon

Le candidat élabore une séance pédagogique ou éducative nécessitant l'exploitation de ressources documentaires. Il constitue un corpus de documents numériques et propose une bibliographie sur un sujet soumis par le jury et tiré des programmes et instructions de l'enseignement secondaire en vigueur l'année du concours.

L'épreuve permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

La bibliographie inclut les éléments du corpus et des documents complémentaires que le candidat juge utiles pour le traitement de la séance et/ou les apprentissages des élèves.

Un matériel informatique est fourni au candidat, connecté à internet et muni d'outils logiciels, notamment de recherche documentaire, dont la liste est publiée pour chaque session sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Devant le jury, le candidat :

- expose la situation envisagée en justifiant ses choix de nature pédagogique et éducative ; il explicite sa démarche et indique les apprentissages informationnels des élèves qui peuvent être articulés à cette situation ;
- présente la bibliographie qu'il a élaborée et effectue l'analyse documentaire de deux documents de son choix tirés du corpus.

Le jury évalue la capacité du candidat :

- à élaborer et présenter une séance pédagogique ou éducative répondant aux objectifs sous-tendus par le sujet et au contexte propre à la situation proposée ;
- à expliciter ses choix ;
- à se projeter dans les missions des professeurs documentalistes et à en analyser les implications ;
- à mobiliser ses connaissances, notamment en sciences de l'information et de la communication, sciences et sociologie de l'éducation, sciences cognitives et des processus d'apprentissage, du système éducatif et de ses enjeux ainsi que des dispositifs pédagogiques et éducatifs ;
- à utiliser de façon éthique et pertinente les outils numériques.

Le jury apprécie également la pertinence de la sélection constituant le corpus documentaire en fonction des objectifs pédagogiques ou éducatifs visés ainsi que la qualité du traitement documentaire effectué. Il peut demander des précisions au candidat, voire des éléments de traitement d'un ou plusieurs autres documents.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : vingt minutes ; entretien : quarante minutes). Coefficient 5.

2° Epreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.